

POLITIQUE SUR L'UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS



La Fondation
des Auberges
du cœur

La Fondation des Auberges du cœur

5125, rue du Trianon, bureau 328

Montréal (Québec) H1M 3S5

514 523-3659



POLITIQUE SUR L'UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Fondation des Auberges du cœur est un organisme sans but lucratif qui vise à soutenir financièrement les maisons d'hébergement et d'intervention tout en promouvant leurs actions et leur notoriété. Par le fait même, la fondation souhaite sensibiliser la population quant à la réalité des jeunes en difficulté et sans-abri du Québec.

Dans le cadre de son activité primaire (la collecte de fonds), la fondation doit ainsi recueillir les renseignements personnels de ses donateurs. Toutefois, dans le plus grand respect de leur vie privée, elle tient à les informer sur la manière dont elle utilise leurs renseignements. Parallèlement, elle croit fort important de les rassurer sur le fait qu'elle prend la confidentialité très au sérieux, c'est pourquoi elle ne fait jamais d'échange de listes et les renseignements ne sont en aucune façon communiqués ou revendus à des tiers.

Dans un même ordre d'idée, la fondation prend à cœur sa responsabilité quant à la protection de vos données et elle souhaite agir dans la plus grande transparence. Cette politique permet ainsi d'encadrer ses actions quant à l'utilisation des renseignements personnels et de vous informer sur ses fonctionnements internes.

Votre confiance est très importante aux yeux de la Fondation des Auberges du cœur et votre soutien l'est tout autant pour les jeunes en difficulté et sans-abri du Québec.

Objectif de la politique

Dans l'exercice de son mandat et en vertu de la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels dans le secteur privé*, la fondation s'engage à protéger le droit à la vie privée de toutes les personnes au sujet desquelles elle a recueilli des renseignements personnels.

Raisons qui motivent la cueillette de renseignements personnels

En règle générale, les renseignements personnels sont constitués de données qui permettent de définir, de reconnaître et d'identifier une personne. Or, dans le cadre de ses activités, la fondation les recueille à des fins administratives (transactions de donation) et de communication.

La nature des renseignements personnels

La Fondation des Auberges du cœur ne collecte que les données liées à ses activités et qu'auprès des personnes en cause. Il va donc de soi que la quantité et le type de renseignements recueillis ne se limitent qu'à ce qui est utile pour elle. En voici le détail :

- La fondation demande aux donateurs leurs renseignements de base, notamment leur nom, leurs coordonnées complètes ainsi que leur information de carte de crédit.
- Elle amasse ces données par téléphone, par la poste ou encore au moyen de ses formulaires de dons en ligne.
- En transmettant ses informations à la fondation, le donateur l'autorise implicitement à les utiliser.
- Les renseignements recueillis ne sont utilisés que pour fins de donation et de communication.
- Il n'y a que la responsable des dons à l'interne qui a accès aux renseignements personnels.
- Les données sont conservées uniquement dans le logiciel de gestion de dons utilisé par la fondation. Ce programme sécuritaire est conçu expressément pour les organismes de bienfaisances.
- Le donateur a le droit de révoquer son autorisation à tout moment en acheminant un préavis de 30 jours à la fondation.
- Toute requête peut être adressée par écrit à la direction générale de la fondation (info@aubergesducoeur.com).

Consentement

Il est entendu que la fondation se voit dans l'obligation d'obtenir le consentement de la personne avant de recueillir ses renseignements personnels. Cet accord peut être donné de façon implicite ou explicite.

Un accord implicite peut ainsi être sous-entendu ou raisonnablement déduit de l'action ou l'inaction d'une personne (qui transmet par exemple son nom pour recevoir une soumission ou une publication). Un donateur pourra ainsi accepter que l'organisme utilise ses données à même le formulaire de don en ligne ou imprimé (dans ce cas-ci envoyé par la poste).

En contrepartie, un accord explicite est clairement reconnaissable par une affirmation écrite ou vocale (enregistrée).

La fondation considère ainsi les deux types d'accords en ce qui concerne la cueillette de dons et seulement le donateur (ou sa personne autorisée) peut autoriser le consentement.

L'engagement de la fondation

La Fondation des Auberges du cœur est consciente du fait qu'elle est responsable des renseignements personnels recueillis, conservés, utilisés, communiqués et détruits dans le cadre de l'exécution de son mandat. En ce sens, elle s'engage donc auprès de ses donateurs en réalisant les actions qui suivent :

- N'utiliser les données personnelles que pour traiter les donations effectuées à la Fondation des Auberges du cœur du Québec.
- Les conserver dans un lieu raisonnablement sécuritaire.
- Les détruire une fois l'entente terminée, sauf obligation légale contraire.
- Offrir une formation aux membres du personnel responsables de ce dossier.
- Informer tous les employés au sujet des politiques, des pratiques et des attentes de la fondation en lien avec le traitement des renseignements personnels.



POLITIQUE SUR L'UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

- Veiller à ce que des procédures claires soient en place concernant l'accès aux renseignements personnels, ainsi que leur collecte, conservation, utilisation, communication ou destruction.
- S'assurer que des procédures sont en place pour aviser les personnes en cas d'utilisation inappropriée de leurs renseignements personnels. Faire preuve de transparence quant à la façon dont les renseignements sont recueillis, utilisés et conservés.

Consultation des renseignements personnels

Conformément au nouveau projet de loi 25, la fondation a nommé une responsable de la protection des données personnelles : madame France Guay. L'accès aux renseignements personnels sera ainsi limité à la responsable de la gestion des dons, qui en a besoin pour s'acquitter de ses tâches. Par ailleurs, cette dernière traite les renseignements de façon strictement confidentielle et ne donne accès à ces renseignements à aucune personne non autorisée.

Protection, conservation et destruction des renseignements personnels

Protection

La fondation protège les renseignements personnels contre la perte, le vol, l'accès, l'utilisation ou la communication non autorisés. S'ajoutent à cette liste la modification ou la destruction par des mesures administratives, techniques et physiques appropriées de sécurité et de protection.

Conservation

La totalité des renseignements personnels doit être traitée selon un cycle de vie préétabli. Les données utilisées à la fondation seront conservées pendant au moins deux ans, conformément aux périodes de conservation maximales établies dans la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*.

Destruction

La conservation, l'élimination et la destruction des renseignements personnels sont exécutées conformément à la [Directive sur les pratiques relatives à la protection de la vie privée du gouvernement du Canada](#).

Questions ou plaintes

À tout moment, il est possible d'adresser une question ou une plainte à la responsable des renseignements personnels au sujet de la cueillette et de l'utilisation de vos renseignements personnels. La demande peut être faite par écrit (info@aubergesducoeur.com) ou par téléphone au 514 523-3659.